



**Accord de Paris sur le changement climatique, adopté à Paris, le 12 décembre 2015 - Ratification par l'Oman.**

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 22 mai 2019, l'Oman a ratifié l'accord désigné ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 21 juin 2019, conformément au paragraphe 3 de l'article 21 de l'accord.

